

INDENTURE OF LOUIS ST. LOUIS TO GABRIEL HUNOT

Pardevant Thomas Williams Ecuyer Notaire au Detroit y resident Soussigné, Fut present Louis St Louis lequel s'est volontairement engagé est s'engage par ces presentes au Sieur Gabriel Hunot, en qualité d'engagé pour rester avec luy le terme et espace d'un an, de la date des presentes, pour avoir bien et duement soin de tout ce que luy sera mis entre les mains, servir, obeir, & executer fidelement tout ce que le dit S^r Hunot ou tous autres ses representants luy commanderons de licite et honnête, faire son profit eviter son dommage lui en avertir s'il vient a sa connoissance et generalement tout ce qu'un bon engagé doit et est obligé de faire; sans pouvoir faire aucune traite particulier s'absentir ni quitter le dit Service pendant le dit terme, Sous les peines portées par les ordonnances et de perdre ses gages. Cet Engagement ainsi fait Moyennant la Somme de Sept cent cinquante livres ancien cours de Quebec, une Chemise de Cotton, une pre de Culotes de Cotton et une Couverte blanche.

Car ainsi &ca Promettant &ca Obligeant &ca Renonçant &ca Fait et Passé au Detroit L'an mil Sept cent quatre vingt quatre et le trente Juin et Ont le dit S^r Hunot et dit engagé déclarés ni Scavoir Signer ils ont cependant fait leurs marques Ordinaire lecture faite.

^{sa}
Louis X St Louis
Marque

^{sa}
Gabriel X Hunot
Marque

T. Williams Notaire

Endorsed: Engagement de Louis St Louis a Gabriel Hunot 30^e Juin 1784.